



Le 15 juin 2020

PAR COURRIEL

Mme Marie-Pierre Lavoie, Présidente
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
100-13511 Commerce Parkway
Richmond, C.-B. V6V 2J8

Madame Lavoie,

En mon nom personnel et au nom des conseillers et conseillères du CSAP, je tiens à vous offrir mes plus sincères félicitations dans votre victoire récente en cour suprême! L'égalité réelle en éducation en Colombie-Britannique est finalement reconnue par le plus haut tribunal au pays!

Je vous félicite de votre dévouement, ténacité, persévérance et courage qui ont fait en sorte que cette victoire voit finalement le jour. Votre victoire saura bénéficier l'éducation française en milieu minoritaire au travers le pays, et pour cela, vous devez en être très fier.

En vous souhaitant bonne chance dans vos futures démarches, veuillez accepter mes sentiments respectueux.

Sincèrement,

Louise Marchand, présidente

c.c. M. Michel Comeau, directeur général, CSAP